

AVIS D’AFFICHAGE

relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L.5211-46, 5211-47 et 5211-48 du CGCT, le public est informé des décisions suivantes, dont le dispositif est tenu à sa disposition :

**Communauté d’Agglomération
Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) issue de la fusion
Bureau réuni en date du 3 avril 2017, 66 membres en exercice
Présidé par Fabian JORDAN**

(Convocation envoyée le 28 mars 2017)

COMPTE RENDU SUCCINCT

PRESENTS (46) : M. BAUER, M. BOCKEL, Mme BONI SA SILVA, Mme BOUR (à partir du point 8°), M. BUCHERT, Mme BUCHERT, M. COUCHOT, Mme DHALLENNE, M. DUMEZ, M. EICHER, M. ENGASSER, M. FREY, M. FUCHS, M. GASSER, M. GOEPFERT, Mme GROFF, M. GUTH, M. HAGENBACH, M. HILLMEYER, M. HOME, M. JORDAN, M. JULIEN, M. KASTLER, Mme KEMPF, Mme LAEMLIN, M. LECONTE, M. LE GAC, M. LIPP, M. LOGEL, M. MAITREAU, Mme MEHLEN, Mme MILLION (jusqu’au point 1° inclus), M. NEMETT, M. NEUMANN, M. QUIN (jusqu’au point 7° compris), M. RAMBAUD, M. SALZE, M. SCHILDKNECHT, M. SCHNEIDER, M. SPIEGEL, M. STRIFFLER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VONFELT, M. WALTER et Mme ZELLER.

EXCUSES / ABSTS (11) : M. BILA, M. BITSCHENE, M. BUX, M. DUSSOURD, M. GOESTER, M. HASSLER, Mme JENN, M. MENSCH, M. MOR, M. RICHE et M. SCHILLINGER.

PROCURATIONS (9) : M. BECHT à M. SCHNEIDER, M. DANTZER à M. RAMBAUD, Mme GRETH à M. SCHILDKNECHT, Mme LUTZ à M. WALTER, M. MUNCK à M. VONFELT, M. NICOLAS à M. COUCHOT, Mme RAPP à Mme BUCHERT, Mme RISSER à M. TRIMAILLE et Mme STRIFFLER à M. JORDAN.

Procurations temporaires : Mme MILLION à M. BOCKEL (à partir du point 2°) et M. QUIN à M. STRIFFLER (à partir du point 8°).

M. NAZON est désigné comme secrétaire de séance.

Les membres du Bureau ont adopté les décisions suivantes :

1° Désignation du secrétaire de séance

HORS DIRECTIONS

2° Projet de décision n°52B Garantie communautaire à hauteur de 50 % pour un emprunt de 3 100 000 euros en faveur de la société KM0 (0502)

La décision est adoptée à l’unanimité.

- 3° Projet de décision n°114B Garantie communautaire d'emprunt en faveur de la SA D'HLM SOMCO (0502)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 4° Projet de décision n°121B Garantie communautaire d'emprunt en faveur de la SA D'HLM SOMCO (0502)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 5° Projet de décision n°112B Marchés publics : avenants aux marchés à procédure adaptée (0802)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 6° Projet de décision n°123B Convention de groupement de commandes pour le renouvellement du marché d'hébergement, maintenance et développement de la plateforme mutualisée « Alsace Marchés publics » et la poursuite de la politique d'adhésion de nouvelles structures utilisatrices de l'outil (0802)
La décision est adoptée à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN

- 7° Projet de décision n°117B Vente d'un terrain pour l'implantation d'une entreprise au lieudit Hohmatten à Wittelsheim (324)
La décision est adoptée à l'unanimité.

SERVICES AUX HABITANTS

- 8° Projet de décision n°64B Création de locaux périscolaires pour l'école maternelle Filozof à Mulhouse (423)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 9° Projet de décision n°65B Réhabilitation de locaux périscolaires dans l'école maternelle Porte du Miroir à Mulhouse (423)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 10° Projet de décision n°74B Délocalisation et construction du multi accueil La Grand Ourse à Illzach (423)
La décision est adoptée à l'unanimité.

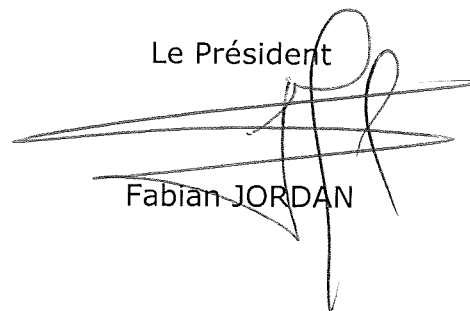
- 11° Projet de décision n°116B Extension et réaménagement des locaux du multi-accueil « La Ribambelle » de Pfastatt (423)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 12° Projet de décision n°119B Aménagement de locaux périscolaires dans le cadre de la restructuration du groupe scolaire Victor Hugo à Mulhouse (423)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 13° Projet de décision n°120B Marchés publics : marché de restauration 2017/2018 (4214)
La décision est adoptée à l'unanimité.

Rapport au Bureau

- 1° Comité d'agrément de la zone d'activités du Carreau Marie-Louise du 17 mars 2017 (211)

POINTS DIVERS

Le Président



Fabian JORDAN

N.B. : Décisions consultables au secrétariat du Conseil d'Agglomération (2^{ème} étage - 2 rue Pierre et Marie Curie - Bureau 231) et dans chaque commune membre